

NOTICE RELATIVE
- à la réduction des droits d'inscription
- au prêt « droits d'inscription »
destinée aux étudiants belges et assimilés

Information

Le Service social peut accorder, sur base de certains critères :

- une réduction des droits d'inscription

En cas d'octroi, le montant de 835 € (*) est ramené à 374 € ou 485 €.

Si vous avez déjà payé 835 €, le Service des inscriptions vous rembourse la différence

(*) Si vous êtes en situation d'allègement et devez payer un montant calculé au prorata du nombre de crédits de votre PAE, le Service social vous précisera, en cas d'octroi, le montant réduit.

et/ou

- un prêt «droits d'inscription »

En cas d'octroi, vous payez directement 83,50 € au compte du Service des inscriptions (cfr invitation à payer) pour le 31 octobre au plus tard (*) et le Service social verse le solde de vos droits d'inscription au Service des inscriptions.

Vous remboursez le prêt au Service social en plusieurs mensualités sans intérêt.

(*) ou dans le délai communiqué par le Service des inscriptions si vous introduisez une demande de prêt suite à un refus d'allocation d'études de la F.W.B.

Procédure de demande

Vous complétez le formulaire de demande d'intervention spécifique (à retirer à une permanence ou à télécharger sur le site <http://www.unamur.be/services/social/service>) et rassemblez les documents demandés.

Vous (votre parent, votre conjoint) déposez personnellement votre dossier au Service social lors d'une permanence (accès et horaires : voir site) en respectant les dates spécifiques à chaque intervention. Si votre dossier est complet (formulaire + tous les documents demandés), l'assistant social examine la demande et vous communique directement la décision. Si un délai est nécessaire pour l'examen de votre demande, l'assistant social vous précise quand revenir.

Seuls les étudiants inscrits en programme à horaire décalé peuvent envoyer leur dossier par courrier (postal ou déposé au 61, rue de Bruxelles). A ces étudiants uniquement, le Service social communique la décision par mail à leur adresse «...@student.unamur.be».

Dates limites

- A partir du 20 août et pour autant que vous ayez reçu du Service des inscriptions l'invitation à payer les droits d'inscription.

- Au plus tard :

Réduction des frais d'inscription : le 30 août 2019.

Prêt « droits d'inscription » :

- le 30 novembre 2018

- le 29 mars 2019 si vous devez payer en cours d'année suite au refus d'allocation d'études de la F.W.B.

Le Service social se tient à votre disposition pour répondre à toute question relative au formulaire et/ou aux documents demandés.

**FORMULAIRE DE DEMANDE
de réduction et/ou prêt droits d'inscription**

SECTEUR SOCIAL

A remettre personnellement à un assistant social lors d'une permanence (sauf étudiant horaire décalé).

Merci de cocher les cases et joindre les documents (voir *) qui correspondent à votre situation.

Présentation de l'étudiant

Nom : Prénom :

Numéro d'étudiant (carte d'étudiant) : ____ _

N° de téléphone des parents :

Demande d'allocation d'études à la Fédération Wallonie-Bruxelles

Numéro du dossier : ____ _

en attente de la décision

*** copie du mail avec l'accusé de réception (si demande en ligne)**

*** copie du récépissé d'envoi du recommandé (si demande par courrier recommandé)**

Dans le cadre de cette demande, vous avez déclaré :

être à charge d'une ou plusieurs personne(s) qui contribue(nt) à votre entretien

pourvoir seul à votre entretien

notification de la décision reçue *** copie de la notification de la décision**

Kotteur

Navetteur domicile à + 20 kms de Namur carte train scolaire

Situation socio-professionnelle

* *pour chaque personne copie de l'avertissement-extrait de rôle des revenus de 2016 (exercice d'imposition 2017)*

	Père-Mère- beau-parent	Père-Mère- beau-parent	Etudiant	Conjoint de l'étudiant
1. <u>Revenus professionnels</u> - salarié - indépendant/dirigeant entreprise Type d'activité :	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2. <u>Revenus de remplacement</u> (chômage, maladie, pension ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. <u>Autres ressources</u> - intervention du CPAS * attestation UNamur complétée par le CPAS - allocation SPF personnes handicapées	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Biens immobiliers

Partie de l'habitation familiale louée ou occupée professionnellement

Biens immobiliers autres que l'habitation familiale

Biens immobiliers à l'étranger

<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Type de bien	Mis en location	Loyer annuel actuel
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

* *copie d'un extrait de compte récent pour chaque loyer perçu*

Vente d'un bien immobilier depuis 2016

* *copie de l'acte de vente*

Changements familial et/ou professionnel depuis 2017

A. Changement familial * *attestation ou preuve officielle du changement*

	Qui ?	Date
<input type="checkbox"/> Séparation		
<input type="checkbox"/> Divorce		
<input type="checkbox"/> Fin cohabitation légale		
<input type="checkbox"/> Décès		
<input type="checkbox"/> Mariage		
<input type="checkbox"/> Cohabitation légale		

B. Changement professionnel * *attestation ou preuve officielle du changement avec dates*

	Qui ?	Date
<input type="checkbox"/> perte d'emploi principal avec indemnités : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
<input type="checkbox"/> Chômage		
<input type="checkbox"/> Maladie/invalidité		
<input type="checkbox"/> Pension/prépension		
<input type="checkbox"/> Faillite		
<input type="checkbox"/> Mise en disponibilité (agent services publics)		
<input type="checkbox"/> Autre :		

Changements de composition de ménage depuis le 1^{er} juillet 2018

	Qui ?	Date
<input type="checkbox"/> Arrivée au domicile		
<input type="checkbox"/> Départ du domicile		

Saisies sur salaire/Médiation de dettes/Règlement collectif de dettes

* *preuve officielle avec date*

Déclaration

Je déclare ici toute ressource qui ne figure pas dans les précédentes rubriques :

.....
.....

Je déclare

- avoir pris connaissance de la procédure de demande et des délais spécifiques à chaque intervention,
- avoir donné dans ce formulaire les renseignements complets et exacts concernant ma situation et celle de ma famille, ainsi que toutes les ressources
- et avoir joint à ce formulaire tous les documents demandés.

Je sais que le Service social des étudiants me communiquera la décision relative à ma demande et, le cas échéant, m'accordera l'intervention uniquement

- si je respecte la procédure et les délais précisés
- si je donne tous les renseignements complets et exacts demandés.

Date :

Signature de l'étudiant :

.....

Signature du parent (sauf si l'étudiant a un domicile distinct) :

.....

Dans le cadre du respect de la vie privée, le Service social des étudiants garantit la confidentialité des données personnelles communiquées dans le présent formulaire ainsi que dans les documents annexés.